



Binges
Cirey les Pontailler
Cléry
Drambon
Etevaux
Heuilley sur Saône
Lamarche sur Saône
Marandeuil
Maxilly sur Saône
Montmaçon
Perrigny sur l'ognon
Pontailler sur Saône
Saint Léger Triey
Saint Sauveur
Soissons sur Nacey
Talmay
Tellecey
Vielverge
Vonges

Rapport d'activité

I. Les Institutions de la Communauté de Communes de Pontailler/Saône	3
A. Les Conseillers Communautaires	3
B. Le Bureau	4
C. Les Commissions	4
D. Les Représentants au sein des divers organismes	5
E. Les Délégations	5
1. Le Bureau	5
2. Le Président	5
II. Le Compte Administratif 2009	6
III. Les Moyens	7
A. Les moyens humains	7
B. Les moyens matériels	9
C. Les moyens financiers	9
IV. Les actions entreprises par compétence	9
A. Développement économique	9
1. La Maison des Services	9
2. Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais	10
3. SATI 21 / CYBERBASE	10
B. Développement touristique	12
1. Convention avec l'Office de Tourisme Cantonal	12
2. Poste d'animation touristique	12
3. Taxe de séjour	12
4. Circuits de randonnée	12
5. Maison de l'eau, de la pêche et de la nature à Heuilley sur Saône	13
6. Parcours éco-pagayeur	13
7. Activités estivales	14
8. Distribution de soupe à l'Oignon	14
C. Enfance-Jeunesse	14
1. Le schéma de développement : actions mises en place en 2009	14
2. Le Relais Petite Enfance	18
3. Communication	19
4. Le Budget 2009	19
5. Structure Multi Accueil de la petite enfance	20
D. Environnement - Déchets	21
E. Pays/COPIEVAL	22
1. Animation	22
2. Copieval	22
F. Administration Générale	22
1. Prestation de service secrétariat	22
2. Alarme	22
3. Consultations groupées	22
4. AmbitionS Côte d'Or	23
5. RASED	23
6. Portail géographique : GEO COTE D'OR	24
7. Grippe H1N1	24
8. Communication	24
9. Permanences des organismes	25
V. CONCLUSION	27
VI. Annexe	28

I. Les Institutions de la Communauté de Communes de Pontailier/Saône

A. Les Conseillers Communautaires

COMMUNES	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	Nom	Prénom	Nom	Prénom
BINGES	ANTOINE	Hugues	COMMEAUX	Bernard
	CHANSON	Jean Paul	TOURNIER	Claudine
	ROUGETET	Michèle		
CIREY LES PONTAILLER	BREDILLET	Jean Marc	ANTOSIK	Alain
	DION	Daniel		
CLERY	BORDAT	Jean Claude	LEROY	Christian
	THIEBAUT	Bernadette		
DRAMBON	CHAUME	Jean Pierre	NAIGEON	Alain
	COUTURIER	Michel		
ETEVAUX	BRUNIE	Guy	DOOZE	Christel
	ROSSIN	Jean Claude		
HEUILLEY SUR SAONE	HENNEQUIN	Danielle	MOUSSARD	Jean Marie
	MALOU	Jean Claude		
LAMARCHE SUR SAONE	BRANCOURT	Alain	BOILLIN	Yves
	COLLE	Frédéric	LEMUNIER	Gilles
	FLACELIERE	Alain		
	VITRY	Raymond		
MARANDEUIL	BREDELET	Christophe	MAIRE GUILLEMENOT	Delphine
	LAURENT	Patrick		
MAXILLY SUR SAONE	BENARD	Véronique	PRECHEUR	Jeannine
	MAUREILLE	Daniel		
MONTMANCON	BATAILLE	Amandine	MAUVIERE	Christian
	TESSIER	Annie		
PERRIGNY SUR L'OGNON	DELFOUR	Jean Paul	CHEVAILLER	Laure
	FACCHINETTI	David	PERRIN	Camille
	GUILLOIN	Patrice		
PONTAILLER SUR SAONE	ABBEY	Joël	MARCADE	Martine
	CAMP	Hubert	PIGE	Benoît
	GOGNAT	Yves		
	TOGNACCI	Daniel		
ST LEGER TRIEY	ECHAROUX	Mauricette	BOUZENARD	Aurore
	PICCI	Gérard		
SAINT SAUVEUR	MARSAN	Maryse	FOURCAULT	Jean
	PECOU	Frédéric		
SOISSONS SUR NACEY	BARTHEZ	Alice	LAPIERRE	Rémy
	DELOGE	Gabriel		
TALMAY	PELLETIER	Thierry	BON	Michel
	PETITJEAN	André		
TELLECEY	DUVOIS	Mauricette	DILLY	Marie Pierre
	LENOBLE	Colette		
VIELVERGE	CHARLET	Alain	THIEBAUD	Mireille
	ROCHE	Murielle		
VONGES	LORENZON	Bruno	CAZEL	Daniel
	PILARD	Gérard		

B. Le Bureau

Président	Monsieur Joël ABBEY
1 ^{er} vice président	Monsieur Jean Claude MALOU
2 ^{ème} vice président	Monsieur Gérard PICCI
3 ^{ème} vice président	Monsieur André PETITJEAN
4 ^{ème} vice président	Monsieur Alain BRANCOURT
5 ^{ème} vice président	Monsieur Jean-Pierre CHAUME
6 ^{ème} vice Président	Monsieur Alain CHARLET
Représentants des Communes de + de 500 hab.	Monsieur Hugues ANTOINE
	Monsieur Jean-Paul DELFOUR
Représentant de la plus petite Commune	Monsieur Patrick LAURENT

C. Les Commissions

<p>Finances - Administration générale - Personnel</p> <p>Monsieur ABBEY Joël, Président Monsieur MALOU Jean-Claude Monsieur PICCI Gérard Monsieur PETITJEAN André Monsieur BRANCOURT Alain Monsieur CHAUME Jean-Pierre Monsieur CHARLET Alain</p>	<p>Secteur Environnement - Eau - Déchets</p> <p>Monsieur PETITJEAN André, Président de Commission Monsieur BRUNIE Guy Monsieur TOGNACCI Daniel Monsieur DELOGE Gabriel Monsieur COLLE Frédéric Monsieur CHAUME Jean-Pierre Madame DOOZE Christel Monsieur DELFOUR Jean-Paul Monsieur BREDELET Christophe</p>
<p>Appel d'offres</p> <p>Monsieur ABBEY Joël, Président ou son représentant</p> <p>Membres titulaires</p> <p>Monsieur BRANCOURT Alain Monsieur CHAUME Jean-Pierre Monsieur MAUREILLE Daniel</p> <p>Membres suppléants :</p> <p>Madame ROUGETET Michèle Monsieur LAURENT Patrick Monsieur BRUNIE Guy</p>	<p>Secteur Développement Economique - Habitat</p> <p>Monsieur BRANCOURT Alain, Président de Commission Monsieur GOGNAT Yves Monsieur VITRY Raymond Monsieur CAMP Hubert Monsieur PIGE Benoît Monsieur DION Daniel Madame TESSIER Annie Madame ECHAROUX Mauricette Madame LENOBLE Colette</p>
<p>Secteur Tourisme - Loisirs - Education à l'environnement</p> <p>Monsieur MALOU Jean-Claude, Président de Commission Monsieur ABBEY Joël Monsieur CHAUME Jean-Pierre Monsieur FLACELIERE Alain Monsieur LEMUNIER Gilles Monsieur ROLLOT Sylvain Monsieur BRUNIE Guy Madame DUVOIS Mauricette</p>	<p>Travaux et Patrimoine</p> <p>Monsieur CHAUME Jean-Pierre, Président de Commission Monsieur GOGNAT Yves Monsieur BRUNIE Guy Madame ROUGETET Michèle Monsieur VITRY Raymond Monsieur COLLE Frédéric Monsieur FACCHINETTI David Madame MARSAN Maryse Monsieur DION Daniel</p>

<p><u>Secteur Social - Intergénérationnel - Vie Associative</u></p> <p>Monsieur PICCI Gérard, Président de Commission Madame MARCADE Martine Madame THIEBAUD Mireille Monsieur FLACELIERE Alain Monsieur CAMP Hubert Monsieur DELFOUR Jean-Paul Madame ECHAROUX Mauricette</p>	<p><u>Secteur Communication - Nouvelles technologies de communication</u></p> <p>Monsieur CHARLET Alain, Président de Commission Monsieur FLACELIERE Alain Monsieur LAPIERRE Rémy</p>
---	--

D. Les Représentants au sein des divers organismes

1 - CLIS

Titulaire : Monsieur PETITJEAN André.
 Suppléant : Monsieur BREDELET Christophe

2 - Office de tourisme

Monsieur ABBEY Joël
 Monsieur CHAUME Jean Pierre
 Monsieur MALOU Jean Claude
 Monsieur FLACELIERE Alain

3 - Collège

Titulaire : Monsieur CHARLET Alain
 Suppléant : Monsieur FLACELIERE Alain

4 - Mission locale

Titulaire : Madame MARCADE Martine
 Suppléante : Madame THIEBAULT Bernadette

5 - Pays Plaine de Saône Vingeanne

Le Président ou son représentant
 Délégués titulaires : Monsieur BRANCOURT Alain
 Monsieur ANTOINE Hugues
 Délégués suppléants : Monsieur LAURENT Patrick

6 - Maison de l'emploi

Représentant GIP Monsieur ABBEY Joël
 Monsieur BRANCOURT Alain

7 - CNAS

Représentant élus : Monsieur PICCI Gérard
 Agent Titulaire : Madame CARNET Sophie
 Suppléante : Madame LIEGE Laurence

E. Les Délégations

1. Le Bureau

Le Conseil Communautaire donne, à l'unanimité, au bureau les délégations suivantes :

- ⇒ Force de proposition sur la préparation du Conseil Communautaire, sur le suivi des dossiers et l'évolution de la Communauté de Communes
- ⇒ Préparation des dossiers pour vision collégiale par le bureau
- ⇒ Prise de décision sur les dossiers (demandes de subventions, autorisation de signer les contrats, approbation des avant-projets, projets, suivi...) lorsque l'organe délibérant a délégué au bureau le suivi du dossier en question

2. Le Président

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise le Président à :

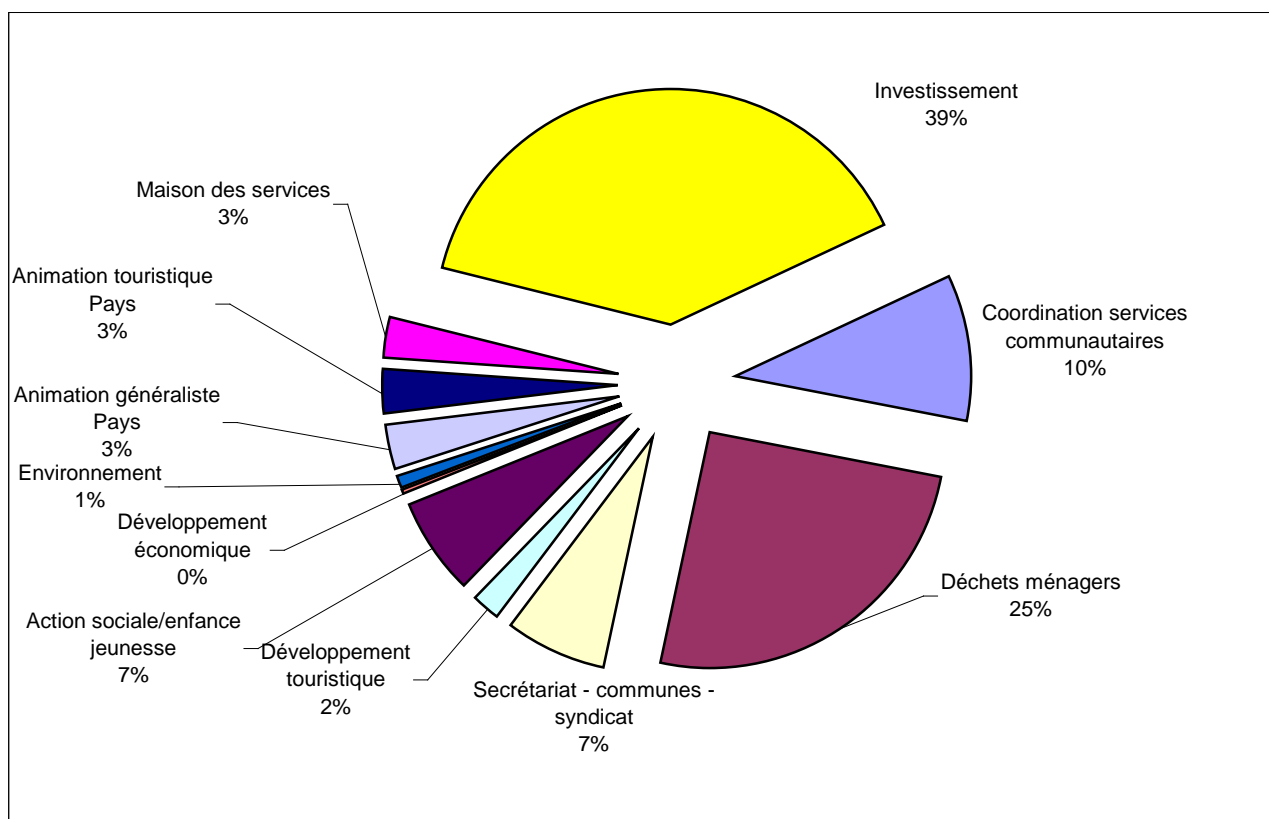
- ⇒ Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre afférentes
- ⇒ Accepter les dons et legs non grevés ni de conditions ni de charges
- ⇒ D'intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice ou la défendre dans les actions intentées contre elle.
- ⇒ Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts.

Sans qu'il soit nécessaire d'avoir l'autorisation préalable de l'assemblée

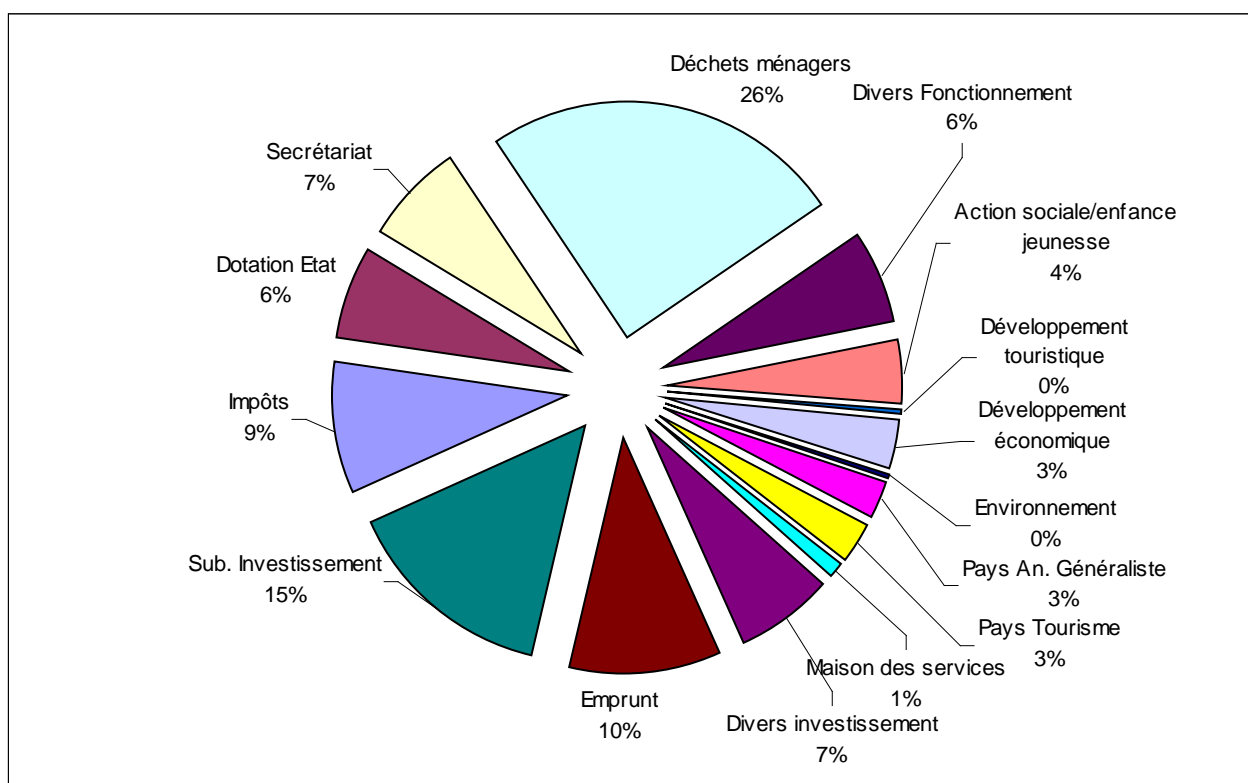
Lors de chaque réunion le Président rendra compte des attributions exercées par délégation.

II. Le Compte Administratif 2009

DEPENSES : 1 997 627 €



RECETTES : 2 018 401 €



III. Les Moyens

A. Les moyens humains

Postes Agent Technique

Depuis l'ouverture de la Maison des Services et la réorganisation au sein de la Communauté de Communes des différents organismes, les heures de Blanche LACHARME ne sont pas suffisantes pour assurer le surcroît de travail. Sa durée hebdomadaire passe donc de 10 heures à 12 heures.

Une opportunité s'est présentée pour recruter une personne polyvalente et autonome qui pourrait assurer, au sein de la Communauté de Communes, divers travaux : la gestion des espaces verts, l'entretien des différents bâtiments, de petits travaux. Un poste d'agent technique est créé sur la base de 12 heures hebdomadaire.

Contrat Avenir

Dans le cadre du Relais Services Publics, Lydie KUTZNER assure des fonctions d'agent d'accueil. Elle a été recrutée sous contrat d'avenir. Ce contrat a pu être reconduit pour une durée de 3 ans du fait qu'elle remplissait les conditions d'âge.

Poste Animatrice/Directrice Accueil de Loisirs

Au vu de l'évolution du poste Elisabeth POISSON, son temps de travail est modifié. Il passe de 26 heures à 28 heures hebdomadaires.

Recrutement remplacement été 2009.

Suivant le planning des congés, une carence en personnel est constatée sur 4 semaines. Une stagiaire, qui suivait la formation « Secrétaire de Mairie » au sein de la Communauté de Communes, est recrutée du 20 juillet au 4 août 2009 pour assurer les remplacements dans les mairies.

Recrutement animateur multimédia/jeunesse

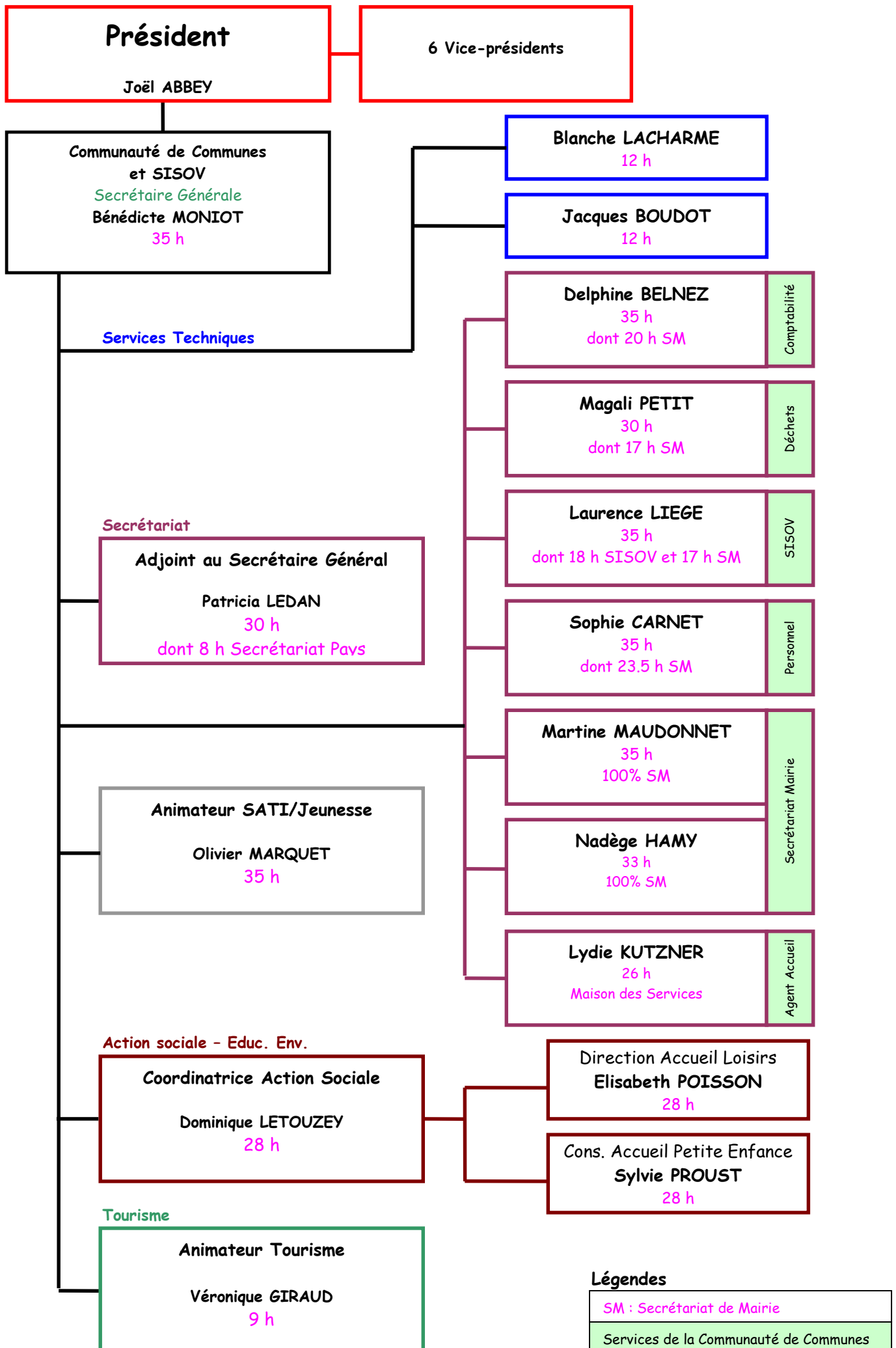
Le Conseil Communautaire a décidé de créer un poste d'animateur multimédia/jeunesse à temps plein dans le cadre d'un contrat aidé. Olivier MARQUET a été recruté sur ce poste. Il aura à charge d'une part l'animation et la gestion du centre SATI21/CYBERBASE et d'autre part l'animation d'un secteur jeune.

Obtention d'examens :

Sophie CARNET a obtenu l'examen de rédacteur territorial

Nadège HAMY a obtenu l'examen de rédacteur chef

Delphine BELNEZ a obtenu l'examen d'adjoint administratif 1^{ère} classe



B. Les moyens matériels

Logiciel Comptabilité

Après analyse des possibilités techniques entre prestataires, la Communauté de Communes s'est dotée d'un nouveau logiciel compatible avec la dématérialisation. A été retenue la société COSOLUCE. La récupération, le transfert des données et la formation aux agents ont été effectués avant le début du nouvel exercice comptable.

Rideaux et Signalétique - MAISON DES SERVICES

En début d'année, la Maison des Services s'est dotée de matériels complémentaires. Des rideaux lamelles ont été installés dans la salle de réunion et dans le Cyberespace.

Une signalétique a été implantée aux abords du bâtiment. Un totem en périphérie du terrain et deux panneaux, aux deux entrées, listant les différents services existants à la Maison des Services.

C. Les moyens financiers

La dotation de l'état pour 2009 s'est élevée à 128 890 euros. Le produit de la fiscalité additionnelle ou produit des 4 taxes s'est élevé à 184 797 euros. Les taux ont évolué comme suit :

Taxes	Taux 2003	Taux 2004	Taux 2005	Taux 2006	Taux 2007	Taux 2008	Taux 2009
Taxe d'habitation	0.338 %	0.345 %	0.352 %	0.370 %	0.388 %	0.480 %	0.584 %
Foncier bâti	0.646 %	0.659 %	0.672 %	0.706 %	0.740 %	0.916 %	1.120 %
Foncier non bâti	1.57 %	1.60 %	1.630 %	1.710 %	1.790 %	2.220 %	2.700 %
Taxe professionnelle	0.435 %	0.444 %	0.453 %	0.476 %	0.499 %	0.618 %	0.752 %

IV. Les actions entreprises par compétence

A. Développement économique

1. La Maison des Services

Comité de pilotage

La Maison des Services a été labellisée Relais Service Public par l'Etat. Le cahier des charges prévoit l'organisation d'un comité de pilotage qui a pour rôle d'évaluer le fonctionnement de l'équipement, de créer des liens et de favoriser le travail collectif entre les partenaires.

Le premier comité de pilotage réuni le 10 juin a pu constater l'accroissement de la fréquentation au fil des mois et le rôle primordial de l'agent d'accueil. Le développement de la structure a été évoqué avec l'objectif de traiter sur place un maximum de dossiers pour éviter aux habitants de se déplacer.

Nouveaux services proposés courant 2009 :

Le CDAHPACT a mis en place une permanence où les propriétaires bailleurs et porteurs de projets locatifs peuvent obtenir toutes les informations.

La Maison des Adolescents a également organisé plusieurs permanences en 2009, permanences destinées aux adolescents mais aussi à leurs parents.

Le centre de rétinopathie a proposé une séance de dépistage.

Dans le cadre de PAC EUREKA, 12 personnes ont pu suivre le module Remue Méninge, action qui a débuté à l'automne 2009.

Communication

Une journée portes ouvertes a été organisée le 10 janvier 2009 pour faire découvrir cet équipement aux habitants du Canton. Le personnel de la Communauté de Communes a organisé les visites des locaux et expliqué les modalités de fonctionnement. Les services de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais étaient également présents. Ils ont pu informer les usagers des services apportés.

La plaquette a été mise à jour et améliorée. Sa diffusion dans les boîtes aux lettres a eu lieu à la fin de l'été par l'intermédiaire des communes membres.

Inauguration

L'inauguration a eu lieu le 16 janvier 2009 en présence de Christian LAVERNEE, Préfet de la Région Bourgogne, François PATRIAT, Sénateur, Président du Conseil Régional, François SAUVADET, Député, Président du Conseil Général.

Statistiques de fonctionnement 2009

Les statistiques de fonctionnement laissent apparaître les résultats suivants :

	total année 2009
CDG 21	73
VISIO-GUICHET	30
CYBERESPACE	896
CPAM	375
MDEF	242
POLE EMPLOI	121
ASF	297
RESSOURCES	18
PMI	410
MEDECINE DU TRAVAIL	229
MEDECINE BATIMENT	41
DEPISTAGE RETINOPATHIE	16
MSA	25
CENTRE DE JOUR	137
MISSION LOCALE	145
IMKO	3
Maison des Ados	2
PACT	7
PAC EUREKA	34
PJJ	2
REUNION	40
RENSEIGNEMENTS	158
TOTAL DES PERSONNES	3 301

2. Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais

La Maison de l'Emploi a poursuivi ses permanences au sein de la Maison des Services au profit des candidats à l'emploi : accompagnement, aide à la rédaction de CV, lettres, conseils pour les entretiens. Les salariés peuvent bénéficier d'informations diverses et les chefs d'entreprise ont accès à des outils qui leur permettent d'anticiper leurs besoins en compétence et faciliter leurs recrutements.

Une action spécifique a été mise en place en fin d'année sur la Validation des Acquis de l'Expérience. Différents services compétents étaient présents sur le site pour renseigner les personnes intéressées. 12 visiteurs ont participé et 5 entretiens ont été concrétisés suite à cette action. 2 personnes ont finalement engagé une VAE. L'action a permis de communiquer sur la VAE et les partenaires ont été satisfaits des retours.

Fin 2009, une réunion préparée par l'observatoire de la Maison de l'Emploi a permis de présenter aux élus du Pays Plaine de Saône Vingeanne un diagnostic territorial sur l'emploi pour l'année 2009. Ainsi, les élus ont pu prendre connaissance des aspects démographiques, des dynamiques économiques, de la situation du marché du travail, de l'attractivité du territoire et connaître les dispositifs de formation.

La Communauté de Communes a renouvelé son engagement au niveau de la plateforme téléphonique mobilité mise en place par l'intermédiaire de la Maison de l'Emploi.

3. SATI 21 / CYBERBASE

Les démarches ont été engagées début 2009 afin de mettre en œuvre la décision du Conseil Communautaire d'ouvrir un centre SATI21/CYBERBASE au sein de la Maison des services.

Dans le cadre du partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, une prestation d'assistance est effectuée par le cabinet d'ingénierie CAP TIC qui conseille la collectivité quant à l'aménagement des locaux, au matériel à acquérir, à la communication à mettre en œuvre ainsi que pour le recrutement de l'animateur. Ils interviennent également au moment de la labellisation.

Plusieurs réunions ont donc été organisées avec le cabinet CAP TIC et ont permis de déterminer les équipements nécessaires, d'établir le plan de financement.

Les services du Conseil Général ont également apporté leurs conseils quant au système de visioconférence et aux supports de communication.

Fin 2009, il a été convenu de recruter un animateur multimédia à raison de 16 heures hebdomadaires pour le Centre SATI 21/CYBERBASE. Sachant que le complément de temps pour atteindre 35 heures d'ouverture hebdomadaire pouvait être couvert par l'agent d'accueil de la Maison des Services et par les partenaires. Olivier MARQUET recruté sur ce poste a pris ses fonctions fin décembre 2009.

Une fois le candidat sélectionné, celui-ci a passé une série de tests par l'intermédiaire de CAP TIC pour valider son niveau de formation dans le domaine informatique et évaluer les besoins de formation.

Le plan de financement de cet équipement s'équilibre comme suit :

INVESTISSEMENTS

Libellé	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Acquisitions à réaliser			
Serveur	1	1 790.00	1 790.00
HP care PACK TC 2120	1	166.00	166.00
Ecran 19 LCD	5	159.00	795.00
Ordinateur intel dualcore E2220	4	440.00	1 760.00
Ordinateur HP portable	1	790.00	790.00
Imprimante canon IP 4600 couleur	1	99.50	99.50
Appareil photo CANON IXUS 85	1	191.47	191.47
Visio conférence QDX 6000 CODEC	1	2 788.75	2 788.75
Support Ergotron visio conférence	1	720.00	720.00
Maintenance visioconférence			
Installation paramétrage formation visioconférence	1	536.00	536.00
Ecran LCD 42'' HD 720 P avec audio Samsung	1	722.00	722.00
Antivirus	1	67.83	67.83
Onduleur 8 prises	1		199.00
Installation configuration serveur			180.00
Clés USB (8)			45.54
IMAC 20 pouces 2,66 GHZ intel core 2 duo			919.00
Scanner			49.34
Camescope			517.00
casques			60.00
Enregistreur numérique			12.00
Matériel acquis en 2008			
Vidéoprojecteur	1	585.00	585.00
Ordinateurs	2	639.00	1 278.00
Ordinateur portable	1	749.00	749.00
Pack office	5	176.79	883.95
Signalétique			600.00
Formation (préalable, initiale, perfectionnement)			1 530.00
TOTAL DEPENSES HT			18 034.38
FINANCEMENTS			
ETAT/FNADT Pays			4 349.52
Conseil Général			4 373.78
Caisse des Dépôts et Consignation			5 233.00
TOTAL FINANCEMENTS.			13 956.30

Le matériel a été commandé en fin d'année 2009 pour permettre un démarrage de l'activité début 2010.

B. Développement touristique

1. Convention avec l'Office de Tourisme Cantonal

Une subvention de 21 000 euros a été versée à l'Office de Tourisme dans le cadre de la convention qui le lie à la Communauté de Communes en contrepartie des missions d'accueil, d'information, de conseil, d'animation et de promotion du territoire.

2. Poste d'animation touristique

Au cours de l'année 2009, l'animatrice tourisme, sur le quart temps consacré à la Communauté de Communes a réalisé les actions suivantes :

- MAISON DE L'EAU DE LA PÊCHE ET DE LA NATURE
 - Permanence 2 après-midi par semaine à partir du mois de mai
 - Accompagnement de la stagiaire éco-volontaire pour la réalisation de nouveaux outils de sensibilisation du public
 - Formation des saisonniers
 - Proposition d'une convention pour la mise à disposition des vitrines de l'association des chasseurs au gibier d'eau en concertation avec le président M. LANAUD pour l'espace muséographique.
 - Accueil presse (Le Bien Public, Radio Parabole, la Gazette de Côte d'Or, Bourgogne Magazine) et partenaires.
 - Intervention radios : France Bleu (partenariat CDT) et Autoroute Info



☞ Pour 2009, la Maison de l'Eau bénéficie d'un bon écho du côté des médias. L'accueil est ouvert du mardi au dimanche. Cependant, une fréquentation en dents de scie.

- TAXE DE SEJOUR
 - Suivi des paiements
 - Sensibilisation des prestataires
 - Relance des impayés
 - Simulations pour la mise en place d'une taxe forfaitaire
 - Information des hébergeurs
 - Veille législative
- AUPRES DE L'OFFICE DE TOURISME
 - Intervention à l'Assemblée Générale
 - Recherche pour la création d'un site internet attractif et peu coûteux pour l'OT. Proposition de créer un mini site reprenant la charte graphique du site de la Communauté de Communes.
 - Rédaction d'un avenant à la convention d'objectifs et de moyens intégrant la vente d'activité touristique (pêche et canoë)

3. Taxe de séjour

Le tarif 2009 était de 0.20 euros par nuitée, soit le tarif plancher.

Le produit total de la taxe de séjour prélevé en 2009 s'élève à 2 319.52 €. Tous les prestataires ont reversé les sommes déclarées prélevées. Certains avec un peu de retard.

Le Conseil Communautaire a voté un tarif pour 2010 de 0.25 euros par nuitée

4. Circuits de randonnée

- Mairie de Drambon : une visite sur site a été organisée afin d'étudier un projet de circuit. A cette occasion, le principe de labellisation PDIPR a été présenté par Véronique GIRAUD, qui a

également formulé un avis technique quant à la proposition de créer un circuit entre Drambon, Montmançon et Saint-Sauveur.

- A la demande du référent randonnée de la commune de Soissons et après audit du CDRP, le circuit du Nacey a été retiré provisoirement de la promotion (l'OT ne distribue plus le topo-guide et le lien internet est suspendu).
- La commune de Tellecey souhaite créer son propre circuit indépendamment de l'itinéraire qui la relie à Cirey.

☞ *Les problèmes d'entretien sont récurrents pour l'ensemble des circuits du canton. L'Office de Tourisme enregistre des plaintes de randonneurs mécontents. En concertation avec le CDRP et le Conseil Général, une nouvelle réunion de sensibilisation des communes concernées est programmée.*

5. Maison de l'eau, de la pêche et de la nature à Heuilley sur Saône

La Maison de l'Eau de la Pêche et de la Nature a été ouverte de mai à octobre tous les après-midi du mardi au samedi entre 15 h et 18 h. Il a été décidé en 2009 d'ouvrir également le dimanche après midi pour les mois de juillet et août.

Volontariat Ecologique

Lisa KAUFFERT est arrivée en septembre 2008 en remplacement d'Elisabeth BICK. Elle a participé à l'accueil des touristes au printemps et également travaillé à l'amélioration de l'espace muséographique.

Pédagogie à l'environnement :

La Maison de l'eau, de la pêche et de la nature est destinée à servir de support à la mise en place de prestations en matière de pédagogie à l'environnement au profit des classes scolaires et accueils de loisirs. Cela a d'ailleurs été renouvelé au cours de l'été 2009 où quelques groupes ont pu bénéficier de prestations sur les thèmes de l'environnement, le cycle de l'eau et animations pêche.

La mise en place de ces animations nécessite l'intervention de spécialistes dans le domaine de l'environnement.

Il a été fait appel à l'association TUSSILLIQ, via l'association de la Ligue de l'Enseignement, qui intervient dans le champ de l'éducation. Elle se donne pour objet d'œuvrer pour une meilleure prise en compte des problématiques environnementales et de promouvoir la protection de la nature, au travers d'une bonne connaissance des milieux et des faits naturels, et d'une relation harmonieuse avec la biosphère.

La fédération de la pêche a également proposé d'intervenir sur ces animations, dans le domaine de la pêche, du matériel à utiliser suivant les saisons et des techniques à mettre en œuvre.

Des plaquettes de communication à destination des écoles et accueils de loisirs ont été conçues avec l'aide de l'éco volontaire allemande.

6. Parcours éco-pagayeur

Fin 2008, le Conseil Communautaire a décidé la création d'un parcours éco pagayeur d'Heuilley sur Saône à Lamarche sur Saône. Le parcours d'éco-pagayeur est un concept qui appartient à la Fédération Française de Canoë Kayak. Il s'agit d'un parcours pédagogique de découverte de l'environnement qui se pratique en canoë. Les usagers embarquent avec un audioguide qui les informe des particularités du patrimoine naturel et architectural. Les informations sonores sont diffusées par le biais de l'audioguide qui se déclenche au passage à proximité d'une borne. Courant 2009, l'animatrice tourisme a travaillé au montage du dossier :

- Définition des modes de fonctionnement avec l'association qui exploitera le parcours
- Elaboration des dossiers de demande de financement
- Recherche documentaire pour les textes d'audioguides et questionnaires

Son action a également consisté à créer l'interface entre le club de canoë en cours de création et le Comité Régional de Canoë Kayak.



La création du parcours éco-pagayeur est programmée pour le printemps 2010 avec le soutien technique du Comité Régional de Canoë Kayak. Les dossiers de demande de financement sont instruits par les partenaires financiers avec avis favorables. Le club de canoë s'organise pour gérer le parcours à partir de juillet 2010.

7. Activités estivales

Pour l'été 2009, la Communauté de Communes a proposé des activités :

Canoë : en partenariat avec le Comité Régional de Canoë Kayak : cette activité s'adressait tant aux centres de loisirs qu'au grand public. Le cours d'initiation ou la ballade est encadrée par un moniteur du Comité Départemental qui intervient une fois par semaine avec le matériel.

Pêche : en partenariat avec la Fédération de la pêche qui met à disposition un guide de pêche pour proposer des stages de pêche à destination du grand public.

8. Distribution de soupe à l'Oignon

L'action de communication « distribution de soupe à l'oignon » sur l'aire d'autoroute A39 a été renouvelée avec la participation financière de la Communauté de Communes.

C. Enfance-Jeunesse

Le personnel :

→ Elisabeth POISSON, Animatrice/Directrice de centre de loisirs - 28 heures hebdomadaires annualisées

→ Dominique LETOUZEY Coordinatrice Enfance Jeunesse - 28 heures hebdomadaires.

→ Sylvie PROUST, Conseillère accueil petite enfance au relais de Vonges - 28 heures hebdomadaires

→ Christophe BAUDOT Animateur pêche de loisirs- à partir de septembre 2009- 8h par mercredi durant la période scolaire.

Un Comité de Pilotage est organisé chaque année. Il réunit les élus (Président, Vice-Président chargé des affaires sociales, représentants de la commission), mais aussi la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), Jeunesse et Sports, le service de PMI (Protection Maternelle Infantile), les assistantes sociales, des parents et des jeunes. Des comités techniques restreints sont organisés régulièrement. Ils regroupent le Vice-Président chargé des affaires sociales, la Secrétaire Générale, la coordinatrice enfance-jeunesse et la conseillère « accueil petite enfance » du relais. Ils ont pour objet de faire un point régulier sur les actions en cours et sur les actions à mettre en place.

1. Le schéma de développement : actions mises en place en 2009

Actions	Date	Participation Nombre d'enfants présents
Atelier "Arts plastiques" (5-12 ans) Animé par Elisabeth Poisson	1 h 30 hebdomadaire	11 jeunes le mardi Ouverture d'un 2 ^e atelier le jeudi avec 8 jeunes
Ateliers "théâtre" (6-14 ans) animé par Aurélia Millet de la Compagnie "la Vouivre"	1 h 30 hebdomadaire	L'atelier fonctionne lundi et jeudi à Perrigny sur l'Ognon, un troisième est ouvert à Pontailier s/S, le mercredi de 16 h 30 à 18 h Lundi/12 jeunes, mercredi/12 et jeudi/11
Atelier "Baby gym" (3 à 5 ans) Animé par Catherine Crampon	Tous les mardis durant 45 mn	Atelier qui fonctionne de 17 h 30 à 18 h 15 à la salle des Fêtes de Pontailier s/S
Eveil musical, mis en place par l'association Centre Social en partenariat avec la Communauté de communes pour les enfants de 4 à 6 ans	Tous les mercredis	6 enfants ont pratiqué cette activité

Solfège/piano , mis en place par l'association Centre Social en partenariat avec la Communauté de communes, pour les jeunes à partir de 7 ans	Cours individuels de 45 mn	16 jeunes pratiquent cette activité. Cours complet
Danse classique et modern'jazz mis en place par la MJC en partenariat avec la Communauté de communes Pour les jeunes de 5 à 16 ans		Tous les mercredis durant l'année scolaire 37 jeunes
Camps ados mis en place par l'association ASAPV	3 semaines en juillet	23 jeunes ont été présents sur les 3 semaines de camp, soit 138 journées enfant
Aide aux devoirs , mis en place par l'association Centre Social en partenariat avec la communauté de communes, pour les enfants des écoles élémentaires. (6-11 ans)	Jeudi	A Perrigny, chaque jeudi après l'école. A surtout concerné les enfants en difficulté.

Toutes ces activités se déroulent durant la période scolaire, donc septembre 2009-juin 2010. Suite à l'exposition présentée début juin 2009 en compagnie des pièces de théâtre des enfants et des jeunes, les inscriptions à l'atelier "arts plastiques" ont rencontré un véritable succès, ce qui a entraîné l'ouverture d'un 2^e atelier qui fonctionne le jeudi aux mêmes horaires à Saint Léger Triey.

Atelier théâtre et Arts plastiques



Accueil de Loisirs à la Maison de l'Eau de la Pêche et de la Nature

Mercredi ⇒ Fréquentation en 2009

2009	Jours de présence	Nombre d'enfants différents sur le mois	Nbre de journées enfants par mercredi
18/25 mars	15	13	7,50
01/08/15 avril	32	16	10,70
13/20/27 mai	35,5	19	11,83
03/10/17/24/01 juin /juillet	51,5	15	10,30
13 journées	134		10,31

2009	Jours de présence	Nombre d'enfants différents sur le mois	Nbre de journées enfants par mercredi
16/23/30 septembre	31,5	16	10,50
07/14/21 octobre	37,5	21	12,50
6 journées	69		11,50

19 journées	203		10,68
--------------------	------------	--	--------------

Durant le 1^{er} semestre 2009, les animations sont assurées par Elisabeth Poisson et Lisa Käuffert, éco-volontaire et Jean Marc Gonzalez, bénévole à l'association "la Gaule d'Heuilley". Au second semestre la communauté de communes a fait le choix de recruter un animateur diplômé "pêche de loisirs" pour remplacer l'éco-volontaire. L'animateur, Christophe Baudot, était connu pour le travail d'animation réalisé lors des petites vacances. La fréquentation est croissante et la venue d'enfants ne faisant pas partie des habitués augmente aussi.

Les Petites Vacances

L'organisation de la journée est à peu près identique à celle des mercredis, ateliers nature le matin et pêche l'après-midi. Comme en 2008, pour favoriser le développement de cette nouvelle structure, la Fédération de la Pêche en Côte d'Or met à disposition un animateur diplômé pour faire connaître la pêche et son milieu aux enfants. Les inscriptions sont très vite retenues. Ces stages connaissent un succès important, parfois peu maîtrisable

Accueil HIVER		Accueil PRINTEMPS		Accueil TOUSSAINT	
5 jours	journée	5 jours	journée	3 jours	journée
L 02 mars	15	L 27 avril	14,5	L 02 novembre	15
M 03 mars	14,5	M 28 avril	15	M 03 novembre	14
M 04 mars	15	M 29 avril	15	M 04 novembre	15
J 05 mars	15	J 30 avril	15		
V 06 mars	14,5	V 01 mai	Férial		
TOTAL	74	TOTAL	59,5	TOTAL	44

Total en journées/enfant. 15 jeunes au maximum, peuvent être présents par jour

L'Accueil de Loisirs (ex.CLSH)

Périodes de Vacances	tranche d'âge	durée	Nombre de places/jour	Nombre de journée enfant	Moyenne de participation
Hiver	3-5 ans	5 jours	16	66	13,20
	6-14 ans		30	139	27,80
Printemps	3-5 ans	5 jours	24	85	17,00
	6-14 ans		30	115	23,00
Eté	3-5 ans	19 jours	24	389,5	20,50
	6-14 ans	14 jours	60	604	43,14
	6-14 ans	5 jours	36	203	40,60
Toussaint	3-5 ans	5 jours	24	90,5	18,10
	6-14 ans		30	135	27

La fréquentation de l'accueil de loisirs est constamment en évolution, elle est en lien direct avec les changements de comportement des familles, notamment dans la prise de congés des adultes. En 2009, grâce au recrutement et à une équipe d'animateurs bien motivée et créative, la fréquentation a augmenté de manière significative durant les vacances d'été et ce durant toutes les semaines. Les enfants ont apprécié les activités pratiquées en extérieur, notamment les grands jeux qui demeurent incontournables. Les sorties à thème restent des moments privilégiés, certains enfants n'en font pas d'autres durant l'année.



L'Accueil de Loisirs a accueilli 355 enfants du canton, soit 1827 journées-enfant contre 1617 journées en 2008. Le coût d'organisation du CLSH s'est élevé en 2009 à 53 085,13 euros. Les familles ont participé à hauteur de 22 998,23 euros. La Caisse d'Allocations Familiales a versé une prestation de service ainsi qu'une subvention dans le cadre du contrat enfance d'un montant global de 17 052,92 euros.

Le bilan annuel de l'Accueil de Loisirs détaille toutes les activités réalisées, les modalités d'encadrement, ainsi que les taux de fréquentation par période. Il est à disposition à la communauté de communes.

Actions diverses :

Aide BAFA

Il n'y a pas eu de nouvelle aide accordée pour le BAFA en 2009

Subventions versées

Association Centre social : une subvention de 4 000 euros pour l'organisation des activités suivantes, les cours d'éveil musical et piano.

MJC : Une subvention de 1 100 euros pour l'organisation des cours de danse

Camps ASAPV : Une subvention de 4 500 euros pour l'organisation du camps de vacances à Marnay (enfants du canton)

Aide à la pratique musicale : une aide aux parents correspondant à la différence entre le coût facturé aux familles dans les écoles de musique du Pays et le coût de la pratique musicale sur Pontailler sur Saône. Cette aide selon le niveau est du montant suivant :

Ecole de Musique Mirebeau/Auxonne	Différence avec atelier de piano pris en charge par la CC
Initiation musicale/cycle 1	80 €
Cycle 1	100 €
Cycle 2	148 €

Journal Mots d'écoles : une subvention de 460 euros a été attribuée à l'Association Au Fil de Saône pour l'édition du journal Mots d'écoles par les écoles du Canton

Mission locale : une subvention de 3 148.64 euros a été versée à la mission locale pour son intervention auprès des jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'emploi, la formation, le logement..

Cross Cantonal des écoles : une subvention de 500 euros a été versée à l'Inspection Académique pour participer à l'organisation du transport des enfants au Cross Cantonale des écoles.

Collège au Cinéma : une subvention de 500 euros a été versée au Collège Isle de Saône, afin de financer une partie du transport permettant à tous les enfants de participer à l'action « Collège au cinéma, à l'opéra et au théâtre »

2. Le Relais Petite Enfance

Le Relais permet d'assurer un service tant au profit des assistants maternels que des parents.

Durant l'année 2009 les actions suivantes ont été mises en place :

- Accueil physique et téléphonique
- Accueil et animations au sein du relais
- Accueil et animations sur les communes du canton
- Réunions et rencontres d'artistes professionnels pour le projet inter-relais.
- Echange sur les pratiques professionnelles avec les assistantes maternelles
- Organisation de manifestations ponctuelles (fêtes, journée nationale des assistants maternels)
- Atelier "bougeothèque"
- Activités en bibliothèque
- Développement d'un projet commun aux relais Petite Enfance du Pays Plaine de Saône Vingeanne sur le thème de l'Art Plastique, avec la mise en place d'une exposition qui a favorisé des rencontres avec les artistes présents, peintres, sculpteurs et permis la mise en pratique par le biais d'ateliers de découverte. Manifestation qui s'est tenue à Villers-les-Pots à l'occasion de la journée nationale des assistants maternels.



Il faut remarquer que l'accueil chez les assistants maternels est le seul mode de garde sur le canton. De ce fait, le relais fonctionne très bien. Il permet de répondre à de fortes demandes en informations tant pour les professionnels que pour les parents.

Le nombre d'assistants maternels reste déficitaire face aux besoins. L'effectif a légèrement chuté cette année, chute due à quelques départs, partiellement remplacés. Les statistiques laissent apparaître un besoin de garde de plus en plus important.

Pour mémoire : 117 assistants maternels sont présents sur le canton, dont 108 en activité.

3. Communication

Journal enfance/jeunesse : journal diffusé à la rentrée scolaire à toute la population. Ce journal annonce les différentes activités proposées.

L'Abécédaire : diffusé en début d'année. Il répertorie toutes les adresses des organismes qui concernent les enfants (associations, écoles, CAF....) et les jeunes.

Plaquette Accueil de Loisirs : Elle est diffusée quelques semaines avant l'ouverture de l'accueil concerné et précise les programmes, les conditions d'inscription....

Des articles de presse ponctuent les temps forts des Accueils de Loisirs et des ateliers.

Site Internet de la CC : Une information est largement diffusée à la rubrique "Enfance"

Le Relais Petite Enfance développe des supports de communication spécifiques :

- Un planning d'activité mensuel ainsi qu'un journal trimestriel « Infos Relais Petite Enfance » sont diffusés aux parents et assistants maternels.
- Une plaquette du relais indiquant les services déployés par le Relais, est également à disposition des habitants du Canton.
- Des articles de presse sont régulièrement présents dans le journal local.

4. Le Budget 2009

	Activités enfance/jeunesse et CLSH/stages nature environnement	Relais petite enfance
Dépenses	70 105,29	32 081,59
Recettes	48 826,94	28 415,37
• CAF	21 526,08	23 915,35
• Jeunesse et sports	1000,00	
• Participations des parents	26 300,86	
• Conseil Général		3 741,00
• Autres intercommunalités		759,02

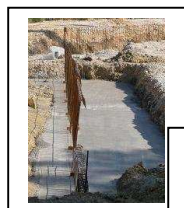
5. Structure Multi Accueil de la petite enfance

Après obtention du permis de construire, les travaux ont débuté fin Avril 2009 pour une durée de 11 mois. Des réunions de suivi de chantier étaient organisées tous les vendredis matins.

Les contacts avec le maître d'œuvre ont été permanents ce afin que les cahiers des charges et les délais soient respectés.



Avril 2009 : L'ouverture du chantier



Mai 2009 : les fondations



Les murs



Avec la charpente et la toiture



L'intérieur

Pour garantir les travaux de la structure Multi-Accueil, une assurance Dommage-Ouvrage a été prise. Après une consultation auprès de deux sociétés, la proposition de GROUPAMA a été retenue.

Les dossiers de demande de financement ont été finalisés auprès de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional. Le plan de financement s'équilibre comme suit :

Dépenses		Recettes	
	Montant		Montant
Travaux	623 953.00	CAF	157 500.00
Honoraires	84 022.00	CG21	106 196.00
		CRB	90 000.00
		DGE	212 684,00
		Autofinancement	141 595.00
TOTAL HT	707 975.00	TOTAL	707 975.00

Un emprunt de 150 000 euros a été souscrit auprès du Crédit Agricole pour financer la part d'autofinancement.

Parallèlement aux travaux, la réflexion pour l'équipement du bâtiment a été lancée.

Une consultation a été lancée pour l'équipement de l'office de réchauffage qui a conduit à sélectionner une offre pour un montant de 12 000 euros hors taxes.

Une demande de financement pour l'acquisition du matériel ainsi que l'équipement a été déposée auprès de la CAF et de la MSA. La CAF a émis un avis défavorable compte tenu des aides déjà obtenues pour la construction de la structure. La MSA a accordé une aide de 7 000 euros.

Concernant le mobilier et le matériel, les besoins ont été détaillés par lots :

- Mobilier
- Jeux
- Matériel de puériculture
- Linge
- Mobilier et matériel de bureau

C'est sur cette base que le dossier de consultation des entreprises a été préparé.

Le travail de préparation de la mise en service de la structure a débuté dès le second semestre 2009 avec :

- o Elaboration d'une fiche de renseignement pour recenser les besoins des parents en terme d'accueil
- o Rédaction des fiches de poste
- o Travail à la rédaction du règlement de fonctionnement de l'établissement
- o Préparation du projet d'établissement

Des réunions ont également été organisées avec les services de la PMI et la CAF.

D. Environnement - Déchets

Tarif redevance des déchets ménagers pour 2009

Le Conseil Communautaire a fixé le tarif de la redevance des déchets ménagers pour 2009 comme suit :

CATEGORIES	TOTAL A PAYER (en €)
Foyer 1 personne.....	81
Foyer 2 personnes.....	146
Foyer 3 personnes.....	173
Foyer 4 personnes et plus.....	208
Résidence secondaire.....	112
Caravane.....	63
Restaurant - petit.....	264
Restaurant - moyen.....	365
Restaurant - grand.....	579
Gîte.....	147
Chambre d'hôtes.....	147
Local professionnel.....	61
Entreprise avec réfectoire et autres assimilés (forfait)	264
Moyenne surface (forfait).....	1 873
Camping 25 places (forfait).....	208
Camping 30 places (forfait).....	365
Camping 160 places (forfait).....	1 421
Accueil de loisirs EDF/Lamarche sur Saône.....	100
MARPA (par résident).....	45

Le produit recouvré au titre de la redevance des déchets ménagers permet de couvrir le montant de la participation versée au Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Déchets Ménagers ainsi que les frais de gestion de la redevance.

La participation versée au Syndicat Mixte des Déchets Ménagers s'élève pour 2009 à 490 248.84 euros. Cette participation comprend les coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers, mais aussi les frais d'exploitation liés aux points d'apport volontaire et déchetteries.

Redevance accès des professionnels en déchetteries 2009

Le tarif a été maintenu à 9 euros par m³ déposé.

Déchetterie de Pontailler sur Saône :

Le Conseil Communautaire a accepté le principe de construction d'une nouvelle déchetterie à Pontailler sur Saône. Le montant du projet est estimé à 398 000 euros hors taxes.

E. Pays/COPIEVAL

1. Animation

L'équipe d'animation du Pays Plaine de Saône Vingeanne s'est renforcée par l'arrivée en mars de Marion CHENU. Elle a en charge l'animation de la thématique habitat. Son poste est porté par la Communauté de Communes du Mirebellois.

2. Copieval

Considérant la fin du COPIEVAL II et la nécessité de maintenir une ressource mutualisée de développement territorial et économique, la Communauté de Communes a accepté la mise en place d'une ressource mutualisée d'ingénierie en développement territorial et économique entre les 6 communautés de communes de la « Grande Plaine de Saône ».

F. Administration Générale

1. Prestation de service secrétariat

Plus de 7610 heures de prestations de services secrétariat ont été réalisées au profit des communes qui ont adhéré au service sur l'année 2009. Ce service a été facturé au prix de 18.76 euros de l'heure (tarif identique à celui de 2008).

Un supplément de huit heures de prestation de services secrétariat a été accordé au SISOV.

Les communes de Saint Sauveur (au 1/6/2009) et de Tellecey (au 1/1/2009) ont sollicité une heure supplémentaire de secrétariat par semaine.

2. Alarme

Plusieurs prestataires ont été sollicités pour équiper le bâtiment de la Communauté de Communes d'un système d'alarme. La proposition de la société SC SA CEF DIJON NORD a été retenue et l'alarme a été installée en septembre 2009.

3. Consultations groupées

Deux consultations groupées ont été menées par la Communauté de Communes pour les communes membres concernant :

- l'acquisition de défibrillateurs
- la reliure et la restauration des Registres d'Etat Civil ou de délibérations

4. AmbitionS Côte d'Or

Fin 2008, le Conseil Communautaire a accepté de rentrer dans la démarche Contrats « AmbitionS Côte-d'Or ». Dès le début de l'année, les démarches se sont engagées afin de préparer la construction du contrat.

Les communes ont été consultées pour recenser les projets d'intérêt cantonal susceptibles d'être intégrés au contrat.

Des fiches actions ont ensuite été rédigées pour chaque projet.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les services du Conseil Général pour faire le point sur le contenu du contrat.

- o Une première rencontre a eu lieu avec le Directeur Général Adjoint en charge du Développement des territoires pour étudier le contenu du contrat.
- o Ensuite, des rencontres ont été organisées avec les différents services du Conseil Général selon les thématiques inscrites pour travailler plus précisément sur les fiches actions.

Les services du Conseil Général ont participé début octobre à un Conseil Communautaire pour expliquer la démarche.

L'élaboration du contrat a donné lieu à plusieurs réunions travail en bureau. Il a été également évoqué lors de chaque Conseil Communautaire.

La liste des projets inscrits au contrat a été établie comme suit :

Maître d'ouvrage	OBJET	Montant HT
SIVOS de Binges	Groupe scolaire	1 250 000
Binges	Aire remplissage lavage pulvérisateurs	42 000
Drambon	Salle communautaire	520 000
RPI Projet SIVOS/Talmay	1 salle de classe	163 000
SIVOS Pontailler S/S	Groupe scolaire	2 500 000
Syndicats des eaux	Préservation de la ressource en eau/réhabilitation de canalisations	
Syndicats des eaux	Protection du milieu naturel par la réhabilitation des systèmes d'assainissement	
Maxilly sur Saône	Halte nautique	90 000
Vierverge	Restructuration carrière en espace loisirs d'eau	150 000
Etevaux	Logement	151 300
Cirey les Pontailler	Logement	212 000
Cirey les Pontailler	Logement	260 000
Cirey les Pontailler	Chaudière bois	30 000
Marandeuil	Salle espace rencontres loisirs	180 000
Perrigny sur l'Ognon	Salle pour animations intercommunales	800 000

COMMUNAUTE DE COMMUNES - OBJET	Montant
Structure multi accueil	750 000
Centre SATI 21	15 000
Atout jeunes	50 000
Construction déchetterie de Pontailler sur Saône	398 000
Parcours éco payeur	40 000
Mobilité (transport à la demande)	28 000
Animation touristique de la voie bleue	70 000
Aménagement ZAE Intercommunale	2 000 000

5. RASED

L'antenne du RASED est maintenant à Pontailler sur Saône. La nouvelle équipe a sollicité quelques aménagements complémentaires qui lui ont été accordés : Un bureau supplémentaire, un ordinateur et une imprimante avec accès internet et une boîte aux lettres.

Afin de travailler au mieux avec les enfants de maternelle, un test, dont la validité est arrivée à terme, a été renouvelé.

6. Portail géographique : GEO COTE D'OR

Le Conseil Général a proposé aux Communautés de Communes d'accéder aux données cadastrale de leur territoire par le biais du portail géographique « geocotedor.com » afin qu'elles puissent consulter les informations cadastrales (plans, photos, matrice).

La Communauté de Communes a accepté de participer à cette démarche en signant une convention avec le Conseil Général. Elle ne pourra toutefois avoir accès aux données des communes que si ces dernières acceptent.

Les Communes ont donc été consultées pour savoir si elles acceptaient que la Communauté de Communes puisse avoir accès aux données de leur territoire.

7. Grippe H1N1

Un plan de continuité du service a été rédigé. Les consignes d'hygiène ont été affichées et une note de service diffusée auprès du personnel. Des masques ont été achetés ainsi que du gel hydro-alcoolique.

8. Communication

Le site est accessible à l'adresse suivante : www.cc-pontailleur-sur-saone.fr.

Sont disponibles sur ce site les informations dans les divers domaines de compétence de la Communauté de Communes.

9. Permanences des organismes

A la Maison des Services

	MATIN		APRES-MIDI	
LUNDI	<p><u>POLE EMPLOI</u> Sur rendez-vous les lundis de 8h30 à 12h00 Mme THIERRY Chantale - Tél : 39 49 (ou Mme TAINURIER Muriel)</p>	<p>Bureau 1 03 80 47 88 91</p>	<p><u>MISSION LOCALE</u> Tous les lundis de 14h30 à 17h30 Mme BON Sabine - Tél : 03.80.36.55.57 (Mirebeau sur Bèze, 8 Place Viard)</p> <p><u>La Maison de l'Emploi</u> Tous les lundis de 13h00 à 16h30 Mme VANCOSTENOBLE Valérie - Tél : 03.80.27.08.20 (Auxonne) Portable : 06.76.11.93.86 Tél : 03.80.73.06.10 (Dijon)</p>	<p>Bureau 1 03 80 47 88 91</p> <p>Bureau 2 03 80 47 88 92</p>
MARDI	<p><u>Accueil Solidarité Famille (ASF) - sur rendez-vous</u> les mardis - Tél : 03.80.36.12.29 (Pontailier/Saône) Tél : 03.80.95.70.00 (Is sur Tille)</p> <p>Assistantes Sociales : Mme CRISCI (secteur 1) Mme CONTINI (secteur 2) Conseillère A.S.F : Mme LALIGANT Ludivine 25-27 Rue Gal Bouchu - 21120 Is/Tille</p>	<p>ASF</p>	<p><u>CENTRE DE JOUR D'AUXONNE / ANTENNE C.H. CHARTREUSE</u> Le 2ème mardi de 14h00 à 18h00 (Bureau du Médecin) Docteur PETIT - Tél : 03.80.77.11.45. (Auxonne)</p> <p><u>CONSULTATION DES ENFANTS (PMI) - adresse : idem ASF</u> Le 1er et 3ème mardi de 14h00 à 16h30 Puéricultrice : Mme GALEA Martine - Tél : 03.80.95.70.00 (Is/Tille) Docteur CHANDELIER-FALVO</p>	<p>Point médical 03 80 47 88 95</p> <p>Consultation Enfants 03 80 47 88 96</p>
MERCREDI	<p><u>MEDECINE DU TRAVAIL</u> Le 2ème et 4ème mercredi Docteur MICHEL - Tél : 03.80.78.74.84 (St Apollinaire)</p>	<p>Point médical 03 80 47 88 95</p>	<p><u>MEDECINE DU TRAVAIL</u> Le 2ème et 4ème mercredi Docteur MICHEL - Tél : 03.80.78.74.84 (St Apollinaire)</p>	<p>Point médical 03 80 47 88 95</p>
JEUDI	<p><u>MEDECINE DU TRAVAIL</u> Le 1er et 3ème jeudi Docteur MICHEL - Tél : 03.80.78.74.84 (St Apollinaire)</p> <p><u>CAF - Visioguichet :</u> Tous les jeudis de 8h30 à 12h00</p>	<p>Point médical 03 80 47 88 95</p> <p>Visio guichet</p>	<p><u>MEDECINE DU TRAVAIL</u> Le 1er et 3ème jeudi Docteur MICHEL - Tél : 03.80.78.74.84 (St Apollinaire)</p> <p><u>CENTRE DE JOUR D'AUXONNE / ANTENNE C.H. CHARTREUSE</u> Le 2ème jeudi de 14h00 à 18h00 (Bureau du Médecin) Docteur CLAVE - Tél : 03.80.77.11.45 (Auxonne)</p>	<p>Point médical 03 80 47 88 95</p> <p>Point médical 03 80 47 88 95</p>
VENDREDI	<p><u>SECURITE SOCIALE</u> Tous les vendredis de 9h00 à 11h30</p> <p><u>La Maison de l'Emploi - 03.80.73.06.10 (Dijon)</u> Tous les vendredis de 8h30 à 12h30 Mme VANCOSTENOBLE Valérie - Tél : 03.80.27.08.20 (Auxonne) Portable : 06.76.11.93.86 Tél : 03.80.73.06.10 (Dijon)</p>	<p>Bureau 1 03 80 47 88 91</p> <p>Bureau 2 03 80 47 88 92</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Horaires de l'agent d'Accueil : Lydie KUTZNER</p> <p>Lundi : 8h30 à 12h00 // 13h30 à 17h00 Mardi : 9h00 à 12h00 Mercredi : 9h30 à 12h00 // 13h30 à 17h00 Jeudi : 8 h30 à 12h00 Vendredi : 8h30 à 12h00 // 14h00 à 15h00</p> </div>	

	<u>MATIN</u>	<u>APRES-MIDI</u>
LUNDI	<p><u>Les Restos du Coeur</u> Tous les lundis de 9h30 à 11h00 Mme PETRY Evelyne : 03.80.47.42.69</p> <p><u>IMKO</u> de 9h00 à 12h00 sauf le 1^{er} lundi du mois</p>	
MARDI	<p><u>ENTRAIDE CANTONALE</u> Tous les mardis de 9h00 à 12h00 Mme CORNOT : 03.80.47.41.77 Portable : 06.83.11.61.44</p>	
MERCREDI		<p><u>ENTRAIDE CANTONALE</u> Tous les mercredis de 14h00 à 16h00 Mme CORNOT : 03.80.47.41.77 Portable : 06.83.11.61.44</p>
JEUDI	<p><u>ENTRAIDE CANTONALE</u> Tous les jeudis de 9h00 à 12h00 Mme CORNOT : 03.80.47.41.77 Portable : 06.83.11.61.44</p>	
VENDREDI		<p><u>CONCILIATEUR</u> Le 1^{er} vendredi à partir de 14h00 à l'étage sur rendez-vous</p>

V. CONCLUSION

Ce rapport synthétise l'action de la Communauté de Communes pour l'année 2009.

Tous les comptes rendus ont été diffusés aux communes membres, aux délégués.

Ils sont consultables, ainsi que les budgets, à la Communauté de Communes, pour les personnes intéressées.

VI. Annexe

Revue de Presse 2009